

10 questions

❶ Quels sont les différents acteurs et autorités publiques compétents en matière d'aménagement numérique ?

#L'aménagement numérique ne fait pas partie des domaines d'intervention obligatoires des collectivités locales. Cependant, afin de réduire la fracture numérique liée au manque d'investissement des fournisseurs d'accès en haut débit sur des territoires à faible densité, le **Conseil général a agi de manière volontaire** pour permettre à tous les habitants, aux entreprises et aux institutions publiques, d'accéder au **haut débit** sur tout le territoire.

Le Conseil général a ainsi pris la décision de construire le réseau Sem@for77, dont il délègue la réalisation et l'exploitation à l'entreprise du même nom. Sem@for77 loue ensuite le réseau à des opérateurs (les **Fournisseurs d'Accès Internet**) qui, eux, vont commercialiser leurs services auprès des entreprises et du grand public (Internet, télévision, téléphonie, etc.)

❷ Quels sont les débits Internet actuellement disponibles en Seine-et-Marne ?

#Les **débits** actuellement disponibles en Seine-et-Marne sont au minimum de 512 Kbps pour les particuliers et de 2 Mbps pour les professionnels. Ils varient selon les technologies de l'information et de la communication disponibles en fonction des secteurs géographiques.

Pour connaître les technologies disponibles sur votre secteur, vous pouvez consulter le site Internet du Conseil général qui a réalisé des cartes de couverture pour les technologies **ADSL** et **WiMAX** : www.seine-et-marne.fr. Pour les autres technologies, vous pouvez contacter Sem@for77 au numéro cristal 0969-39-0777.

❸ Je ne peux pas avoir accès à l'ADSL. De quel débit minimum puis-je bénéficier et quelles démarches dois-je entreprendre pour cela ?

#Il arrive encore assez souvent que les **Fournisseurs d'accès Internet (FAI)** ne parviennent pas à fournir un **débit** au moins équivalent à 512 Kbps via l'**ADSL** ou le réseau câblé. Il vous est alors recommandé de contacter Sem@for77, qui doit vous proposer une solution alternative en fonction de votre zone (**WiMAX, Wi-Fi, CPL** ou satellitaire) et vous indiquer les FAI pouvant vous proposer un service d'accès à Internet.